

La doctoresse Anna Heer

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **27 (1919)**

Heft 2

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Doctoresse Anna Heer †

C'est une perte cruelle que l'Alliance suisse des gardes-malades vient de faire en la personne de Mademoiselle Anna Heer, D^r en médecine, à Zurich.

D'apparence délicate et fluette de taille, Mademoiselle Heer était douée d'une haute intelligence, d'une modestie extrême et d'une grande bonté. Après avoir fait ses études à Zurich, elle s'y établit. Peu après elle collabora à la fondation de la *Pflegerrinnenschule* (Ecole de gardes-malades laïques) dont elle a gardé la direction jusqu'à sa mort.

Plus tard, c'est elle encore qui a cherché

à relever la profession des infirmières en Suisse, et c'est dans ce but qu'elle fonda l'Alliance des gardes-malades dont elle fut la première présidente. L'objectivité de ses conseils, la clarté de ses avis, l'aménité de son caractère ne sera jamais oublié par les membres du Comité central de cette association qu'elle a su si bien diriger.

Enlevée à la force de l'âge à la suite d'une infection contractée dans sa clientèle de malades, la doctoresse Heer laissera d'unanimes regrets. Que sa famille veuille bien trouver ici l'expression de notre vive sympathie. D^r M^l.

Affranchissement de la correspondance de la Croix-Rouge et des samaritains

Dès le 1^{er} janvier 1919, les timbres en franchise doivent être employés au même taux que les affranchissements postaux ordinaires, c'est-à-dire que les lettres dans le rayon local seront affranchies avec 10 cts., toutes les autres lettres au moyen de timbres de 15 cts., et les cartes par 8 cts.

*Direction de l'Alliance des samaritains.
Secrétariat général de la Croix-Rouge.*

Les fractures des côtes

Voici une espèce de fracture, qui sans être d'une fréquence absolue, n'en est pas moins fort souvent observée chez tous les gens que leur profession, leurs occupations exposent à des chocs, à des heurts, à des chutes. Il est du devoir de tous de savoir les reconnaître, tout au moins les soupçonner, surtout à la campagne, pour réclamer le concours de l'homme de l'art et faire en l'attendant le nécessaire. D'autant plus que ce n'est pas très compliqué d'ordi-

naire, ni comme diagnostic, ni surtout comme traitement d'urgence.

Ce sont surtout les côtes moyennes qui, étant les plus exposées, sont le plus souvent *fracturées* ou *fêlées*.

Voici un homme qui est tombé sur le côté, ou sur la face antérieure de la poitrine, ou encore sur le rebord d'une trappe par exemple, en descendant dans une cave. En voici un autre qui a reçu un choc d'instrument, de timon de voiture. Tous